

Mars 2024



ITINÉRANCE DANS LES COLLINES
Un portrait et une stratégie!

Portrait de l'itinérance dans les Collines-de-l'Outaouais

Comité Vers un chez-soi
La Table de développement social
des Collines-de-l'Outaouais



Dans le cadre du projet :

Itinérance dans les Collines : un portrait et une stratégie!

Recherche et rédaction :

Mara McCallum, agente de projet

Coordination :

Annie Lesage, coordonnatrice

Supervision :

Julie Phaneuf, directrice générale

Membres du comité de travail « Vers un chez-soi » :

- Marie-Pier Chaput, Le Grenier des Collines
- Daniel Laflèche, Maison de la famille l'Étincelle
- Céline Lefebvre, Maison Libère-Elles
- Ève Jutras, Services aux Aînés des Collines
- Alexandre Gallant, Le CRIO
- Cindy Jalbert, MRC des Collines-de-l'Outaouais
- Sonya Martineau-Paquette, CISSS de l'Outaouais
- Alexandre Gingras, CISSS de l'Outaouais
- Annie Lesage, TDSCO

Révision linguistique :

Équipe TDSCO

Mise en page et graphisme :

Catherine Renaud, designer graphique

Financement :

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cadre des Alliances pour la solidarité

NDLR : Dans le présent rapport, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les personnes de tous les genres.



Remerciements

La réalisation de l'enquête qui a mené à l'élaboration du présent rapport n'aurait pas été possible sans la participation et le soutien de nombreuses personnes et organisations.

Nous souhaitons remercier chaleureusement les citoyens qui ont accepté de participer au sondage. Votre précieuse collaboration a permis de mettre en lumière les défis et les besoins dont vous seuls êtes au fait.

Merci aux organisations suivantes, qui ont contribué à l'accompagnement des répondants et ont facilité la collecte de données avec leurs usagers : le Grenier des Collines, la Maison de la famille l'Étincelle, la Maison de la famille de Quyon, Familles d'abord, Maison Le Ricochet, Maison Libère-Elles, Services aux Aînés des Collines, Centre de ressources Connexions, Carrefour Emploi des Collines, la Maison des Collines, la Maison de jeunes Le Mashado, La Source des jeunes, Val-Jeunesse et le Centre de Ressourcement pour la Famille de l'Outaouais (CRFO).

Merci également à la Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, au CISSS de l'Outaouais et au CRIO pour l'apport d'informations complémentaires.

Merci à l'organisme Rural Development Network (RDN) qui a créé le *Guide étape par étape pour estimer l'itinérance dans le Canada rural*. Ce guide nous a grandement inspirés pour mettre en place le projet et mener l'enquête dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Le RDN a également accepté de répondre généreusement à nos questions et de témoigner de leur propre expérience pour nous aider dans notre processus.

Un grand merci aux membres du comité de travail Vers un chez-soi qui ont offert leur expertise, leur soutien et leurs suggestions tout au long du projet.

Nous tenons à souligner que l'enquête a été réalisée sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine Anishinabeg.



Liste des abréviations, des sigles et des acronymes

CISSSO	Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais
CRIO	Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais
MRC	Municipalité régionale de comté
PAGIEPS	Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale
PALSIS	Plan d'action local pour la solidarité et l'inclusion sociale
RDN	Rural Development Network
TDSCO	Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais



Table des matières

Introduction	5
Que signifie l'itinérance?	6
Méthodologie	7
Limitations	10
Résultats et analyse	12
Aperçu démographique des répondants	13
Éducation, emploi et sources de revenus	15
Situation de vie	18
Services et besoins	21
Vie communautaire	22
Conclusion	24
Références	25



Introduction

C'est dans le cadre des Alliances pour la solidarité (PAGIEPS 2017-2023) que le projet s'est inscrit, plus spécifiquement dans le plan d'action local pour la solidarité et le développement social (PALSIS) des Collines-de-l'Outaouais, élaboré et porté par les membres de la Table de développement social des Collines-de-l'Outaouais (TDSCO).

La TDSCO s'est d'abord penchée sur la question d'accès à un logement abordable et de qualité pour tous. Un fait inusité à noter est que, lorsque le PALSIS a été mis en place en 2019, même les acteurs de développement social du territoire ne soupçonnaient pas que l'enjeu de l'itinérance en était un qui touchait notre MRC. Cet enjeu a été ajouté aux priorités territoriales en 2022, à la suite de constats alarmants faits par le comité Vers un chez-soi dans le cadre de la gestion d'un fonds d'urgence lié à la pandémie.

De façon générale, à mesure que les réalités socioéconomiques changent, en particulier après la pandémie, le paysage de l'itinérance évolue également. La précarité du logement peut toucher n'importe qui pour diverses raisons et ne se limite pas qu'aux centres urbains. C'est donc ce qui a été soulevé par le comité Vers un chez-soi, un sous-comité de la commission des Milieux de vie de la TDSCO, qui a alors identifié la nécessité de mener une enquête plus approfondie sur l'itinérance dans les Collines-de-l'Outaouais. L'objectif principal du projet était surtout de comprendre les besoins et d'analyser des pistes de solution concernant cet enjeu. Cela s'est fait par la mise en commun, l'analyse et l'évaluation des besoins des citoyens et des organisations côtoyant l'itinérance par le biais d'un sondage.

Ce rapport présente les résultats globaux du sondage mettant en évidence les différents facteurs reliés à l'insécurité résidentielle et au vécu d'itinérance des répondants. Il vise à amorcer une réflexion et à soutenir la prise de décision des organisations, des bailleurs de fonds et des différents niveaux de gouvernement en matière de logement et d'absence de chez soi.



Que signifie l'itinérance ?

L'itinérance peut se présenter sous plusieurs formes, en particulier dans une zone rurale, et surtout en période d'inflation. Le phénomène de l'itinérance n'est peut-être pas si évident pour l'observateur extérieur, et peut ne pas correspondre aux images traditionnelles du sans-abrisme. Ce portrait cherche à mieux comprendre le plus grand nombre d'aspects possible au sujet de l'insécurité du logement ou d'une situation de vie instable, qu'elle soit temporaire ou permanente.

L'itinérance est non seulement l'absence d'un toit, mais aussi l'absence d'un véritable chez-soi.

Selon la Politique nationale de lutte à l'itinérance du ministère de la Santé et des Services sociaux : « L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. » (MSSS, 2014a, p. 30).

Nous voyons dans cette définition que l'itinérance n'a pas grand-chose à voir avec le simple fait d'être logé ou non. Lorsqu'on parle d'itinérance, on parle d'une question sociale complexe et imbriquée. Ces enjeux sont complexifiés par les réalités de la vie rurale, où le phénomène prend une forme plus cachée. Selon le rapport publié par l'Institut de la statistique du Québec en 2020, *Itinérance cachée : définitions et mesures*, l'itinérance cachée est caractérisée par « l'absence d'options en matière d'habitation, le caractère temporaire de la situation, le lien avec le ménage qui héberge la ou les personnes en situation d'itinérance et l'absence d'un droit réel d'occupation. » (ISQ, 2020, p. 24).

En gardant ces distinctions à l'esprit, les lecteurs sont invités à réfléchir à la réalité multifactorielle d'une personne en situation d'itinérance ou à très haut risque de le devenir. Ce portrait vise à fournir des données qui représentent le plus fidèlement possible la voix des citoyens de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, afin de renforcer le pouvoir d'agir des acteurs dans la lutte contre l'itinérance.



Méthodologie

La méthodologie employée dans le Sondage sur l'estimation des besoins en matière de logement et de services provient du *Guide étape par étape pour estimer l'itinérance dans le Canada rural* publié par le RDN¹. Ce guide a été choisi comme modèle parce qu'il reconnaît les défis uniques liés à la réalisation d'un portrait de l'itinérance dans une zone rurale. Par rapport à un comptage traditionnel utilisé en milieu urbain, ce modèle s'associe à des organismes de services sociaux qui sont déjà en contact avec les populations vulnérables.

Nous avons apporté certaines modifications au modèle d'enquête pour l'adapter à la réalité de notre MRC. Pour élargir notre champ d'action, nous avons également produit une version publique de l'enquête qui a été diffusée sur les médias sociaux et par le biais d'affiches placées à divers endroits stratégiques. Les données provenant des deux méthodes de cueillette (partenaire et publique) ont été compilées séparément, et pour les besoins du présent rapport, elles seront présentées, soit combinées, soit distinctes. Nous avons également diffusé une version anglaise et une version française du questionnaire, étant donné que notre MRC comprend des locuteurs unilingues dans chaque langue.

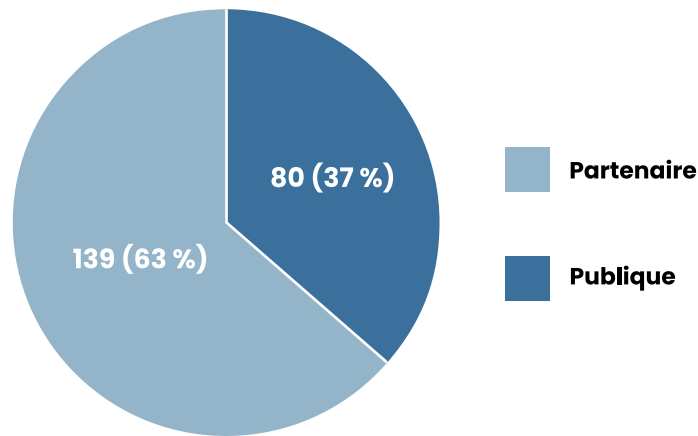
Le Sondage sur l'estimation des besoins en matière de logement et de services a été lancé la semaine du 4 décembre et a pris fin la semaine du 12 février, pour une durée totale de 11 semaines. 219 réponses ont été recueillies au cours de cette période. Aucune réponse en double n'a été suspectée et toutes les personnes interrogées ont donné leur consentement. Au moins un répondant a commencé le questionnaire et a décidé en cours de route d'exercer son droit de rétractation. Ce droit a été respecté et les réponses fournies ont été éliminées.

Sur les 219 réponses, 37 % (80) provenaient des usagers des organisations partenaires (services sociaux et organismes communautaires), et 63 % (139) provenaient de l'enquête publique. Les données provenant des partenaires peuvent assurément être considérées comme représentant une population vulnérable.

1. Il est à noter que le Rural Development Network portait le nom d'Alberta Rural Development Network lors de la publication du *Guide étape par étape pour estimer l'itinérance dans le Canada rural*.

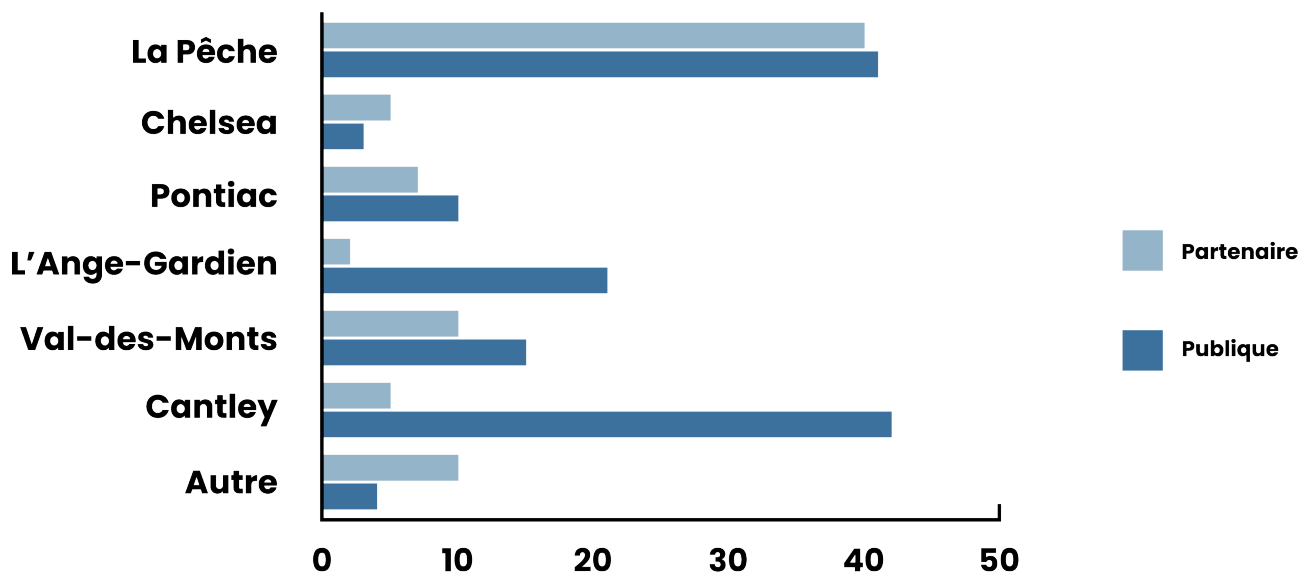


Répartition des répondants selon la provenance (partenaire ou publique)



La MRC des Collines-de-l'Outaouais comprend 6 municipalités, soit La Pêche, Chelsea, Cantley, Val-des-Monts, Pontiac et L'Ange-Gardien. 4 réponses en fonction du lieu d'habitation ont été laissées vides et sont donc inconnues. 14 réponses concernaient d'autres municipalités ou régions, qui ont néanmoins été incluses dans nos résultats en considérant que le répondant pouvait avoir été récemment dans l'une des municipalités participantes. La plus grande proportion de réponses (37 %) provient de la municipalité de La Pêche. La répartition entre les versions du sondage est assez équilibrée, à l'exception de Cantley et de L'Ange-Gardien, où respectivement 89 % et 91 % des réponses proviennent de l'enquête publique. Toutes versions et toutes municipalités confondues, 73 % des répondants ont choisi de remplir le questionnaire en français, ce qui est cohérent avec les données démographiques de la région.

Nombre de réponses par municipalité en fonction de la version du sondage (partenaire ou publique)



Ce premier aperçu démontre où les efforts pourraient être réorientés dans des analyses futures afin d'obtenir un échantillon plus représentatif de la population de chacun des secteurs de la MRC (répartition plus proportionnelle du nombre de répondants). La population échantillonnée fournit néanmoins des informations précieuses sur la question en jeu.

Afin de mieux comprendre les données qui vont suivre, il est important de noter que les pourcentages figurant dans ce rapport ont été arrondis aux nombres entiers et que pour certains calculs de pourcentage, les réponses vides d'une question particulière ont été supprimées afin de représenter une proportion plus exacte.



Limitations

Bien que l'itinérance chez les jeunes soit une réelle préoccupation, pour des raisons éthiques, l'enquête a été limitée aux adultes de 18 ans et plus.

Idéalement et dans la vision initiale de l'enquête, chaque questionnaire aurait dû être rempli en présence d'un membre d'une de nos organisations partenaires afin de surmonter les obstacles liés à l'alphabétisation ou à la langue (certains répondants ne parlaient ni français ni anglais). Cependant, étant donné notre choix de lancer une version de l'enquête sur les réseaux sociaux et dans les lieux publics, ces répondants ou ceux qui préféraient une confidentialité totale ont pu rencontrer des difficultés de compréhension des questions.

L'accès aux formulaires en ligne requiert un certain niveau de connaissances technologiques qu'une partie de la population ne possède pas. Afin d'atténuer ce problème, des informations de contact ont été fournies lors de chaque publication du lien vers l'enquête. De plus, certaines personnes peuvent hésiter à recourir aux services sociaux ou à répondre à une enquête de cette nature en raison de traumatismes institutionnels et coloniaux.

Les comorbidités de l'absence de chez soi constituent des obstacles supplémentaires : toxicomanie et dépendance, abus et crainte pour la sécurité, problèmes de santé mentale et physique, etc. Le fait d'être dans un état altéré ou émotionnellement instable peut empêcher d'accorder toute son attention à une enquête de 10 minutes. D'autres handicaps physiques ou cognitifs peuvent également avoir empêché les citoyens d'apporter leur précieuse contribution. Le témoignage d'un citoyen, qui a voulu se prononcer au nom d'une personne décédée, démontre clairement cette limite de notre enquête.

“

Je me sens obligée de dire que j'aimerais parler au nom de M. X, qui est maintenant décédé. Après son expulsion de sa maison, il n'a jamais pu trouver un logement convenable. À mon avis, le stress qui en a résulté a contribué à sa mort. Les personnes décédées ou qui ont dû partir ne sont pas susceptibles de répondre à cette enquête, c'est pourquoi j'ai voulu envoyer un petit courriel pour raconter l'histoire de l'une d'entre elles. Il est très difficile pour les personnes vivant l'itinérance de remplir un tel formulaire, mais vous le savez probablement déjà.



Certaines réalités d'une zone rurale rendent la sensibilisation difficile (un très vaste territoire, un accès limité à l'internet dans certaines zones, etc.). Toutefois, chaque limitation mentionnée ci-dessus représente une occasion d'apprentissage pour une étude future. Chaque témoignage des répondants, des intervenants et des organisations partenaires tout au long de ce processus contribue à acquérir une expertise qui nous permettra d'établir un protocole plus efficace pour estimer l'itinérance dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais sur une base régulière.





Résultats et analyses

94 personnes, donc 40 % des 219 répondants du sondage, ont estimé que leur situation de vie était instable au moment de l'enquête. Étant donné le faible échantillonnage de la présente enquête, nous ne sommes pas en mesure de faire une hypothèse sur l'ensemble de la population de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, mais 40 % est une proportion significative du total des répondants et signalent un problème réel. En outre, 66 personnes à charge âgées de moins de 18 ans et 108 adultes vivent avec les personnes sondées dans une situation de vie précaire. Par conséquent, d'après les résultats de l'enquête, il y a au moins 268 citoyens qui connaissent l'insécurité en matière de logement dans les 6 municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Nous savons également qu'au moins 20 de ces familles s'identifiaient comme étant dans un ménage monoparental et une personne était en attente d'un enfant.

Il y a au moins 268 citoyens de la MRC des Collines-de-l'Outaouais qui vivent de l'itinérance ou qui risquent de l'être.

Parmi les personnes qui ont indiqué que leur situation de vie était instable, chaque groupe de répondants (version publique et version partenaire) était représenté de manière à peu près égale. Cela signifie que, malgré la vulnérabilité spécifique des usagers des services sociaux, la population des personnes en situation de précarité de logement est un mélange de personnes vulnérables et de personnes traditionnellement non vulnérables (propriétaires d'une maison, diplômés, employés, etc.). Cependant, si l'on isole chaque groupe, on constate qu'une proportion bien plus importante de personnes interrogées par les partenaires de services (64 %) connaît une situation de logement précaire que les répondants du public général.

Proportion de répondants divisée par provenance, en fonction de la situation de vie

Provenance	Stable	Instable	Total
Publique	93 (68 %)	44 (32 %)	137
Partenaire	28 (36 %)	50 (64 %)	78

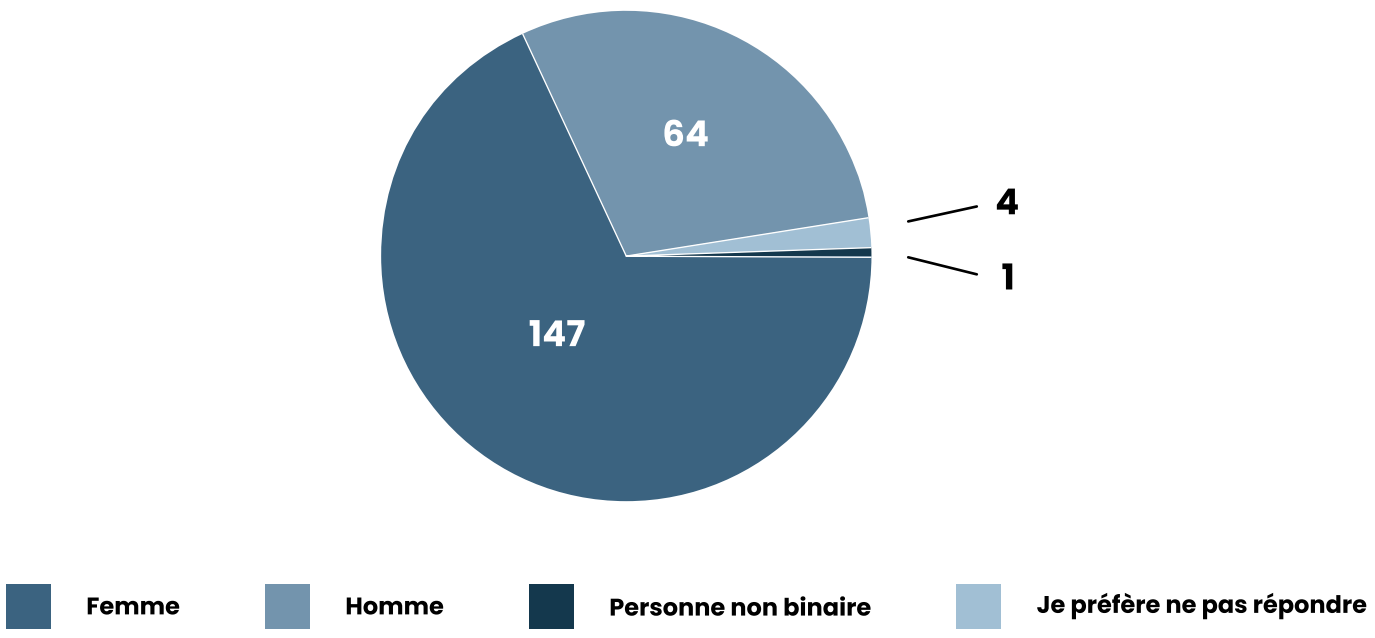


Les usagers des partenaires de services représentent naturellement un segment plus vulnérable de la population. C'est pourquoi nous analyserons parfois leurs données de manière isolée afin de mieux comprendre les besoins des membres vulnérables de notre communauté. Nous avons également isolé, à certains moments, la proportion de répondants en situation de vie instable (quelle que soit la version dont proviennent les données) afin d'analyser plus en détail les causes et les conséquences de cette situation. Examinons maintenant les résultats de plus près.

Aperçu démographique des répondants

Des 219 personnes ayant répondu au sondage, une forte majorité d'entre eux (68 %) s'est identifiée comme étant des femmes. Une personne s'est identifiée comme non-binaire, et les autres comme des hommes (30 %). 5 personnes ont préféré ne pas divulguer leur identité de genre. En outre, 85 % des répondants se sont identifiés comme hétérosexuels, 7 % comme LGBTQIA2+, et 8 % ont préféré ne pas répondre.

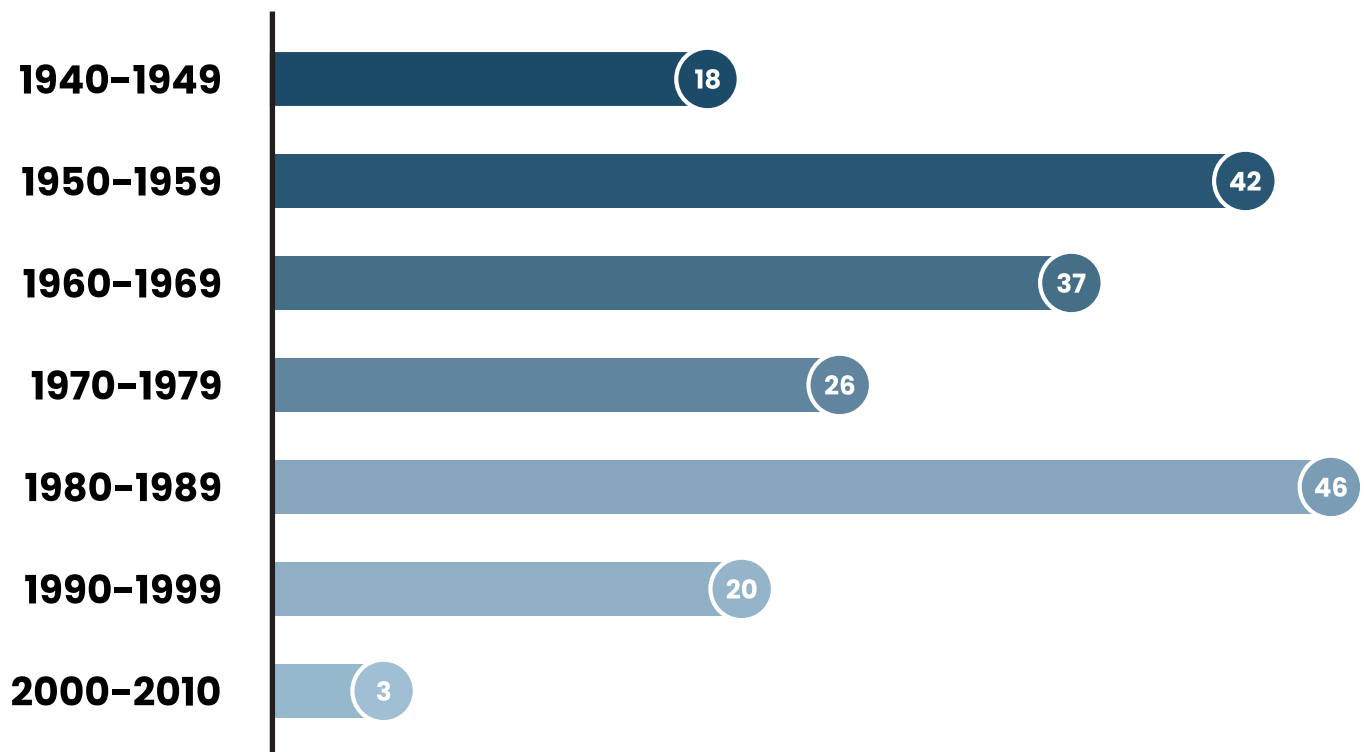
L'identité de genre des répondants





Pour des raisons éthiques, l'enquête n'a été menée qu'auprès d'adultes âgés de plus de 18 ans. Nous sommes cependant bien conscients que l'itinérance affecte les jeunes de notre région. L'âge des répondants est assez bien réparti, ce qui nous indique que les données ne sont probablement pas faussées par un facteur d'âge. L'année de naissance de 27 répondants est inconnue parce qu'elle a été laissée vide dans le questionnaire ou parce que pendant une partie de la période de l'enquête, cette question ne figurait pas dans le questionnaire (ce qui a été rectifié en cours de route).

Nombre de répondants par année de naissance



22 répondants ne sont pas nés au Canada, mais la majorité d'entre eux étaient citoyens canadiens (15) ou résidents permanents (5) au moment de l'enquête. De plus, nous constatons qu'ils sont établis au Canada depuis plus de 23 ans, en moyenne. Il y avait au moins une personne réfugiée et un travailleur étranger temporaire. 87 % des personnes interrogées se sont identifiées comme étant de race caucasienne. Les autres groupes ethniques représentés sont latino /hispanique (2 individus), africain (7 individus), et autochtones (9 individus). La catégorie autochtone comprend les Premières Nations, les Métis et les Inuits réunis. Nous reconnaissons qu'il peut être dévalorisant pour chaque communauté d'être regroupée sous un même chapeau racial. Nous sommes également conscients que les choix disponibles étaient limités et n'incluaient pas, par exemple, le Moyen-Orient /arabes. 9 personnes ont préféré ne pas répondre et 16 répondants ont laissé cette question vide.



Enfin, en ce qui concerne les données démographiques, il a été demandé aux répondants d'indiquer s'ils avaient déjà servi dans les Forces armées canadiennes, la Gendarmerie royale du Canada, ou tout service d'urgence (services médicaux d'urgence, services policiers, pompiers, etc.). 5 personnes ont travaillé dans les Forces armées canadiennes, dont l'une a également travaillé dans les services d'urgence. 2 répondants ont travaillé dans les services d'urgence seulement, et un répondant dans la Gendarmerie royale du Canada. 7 personnes préféraient ne pas répondre à cette question.

Le portrait démographique des répondants est assez bien représentatif de la population, à l'exception de la forte majorité de femmes. Malgré la faible proportion de minorités représentées dans ce portrait, nous reconnaissons qu'elles peuvent être confrontées à un ensemble de défis encore plus discriminatoires, les défis qui constituent des obstacles supplémentaires à l'accès à un emploi selon leurs compétences ou leur niveau d'éducation, par exemple.

Éducation, emploi et sources de revenus

Les résultats de cette étude ont montré une relation entre le niveau d'éducation et la situation actuelle du logement. Sur les 28 personnes interrogées qui n'ont pas terminé leurs études secondaires ou primaires, au moins 17 d'entre elles se sont retrouvées dans des situations précaires, soit plus de la moitié. Parmi ceux qui ont obtenu un diplôme ou un certificat postsecondaire (y compris les certificats de métier ou d'apprentissage), au moins 33 % se trouvait dans une situation de logement précaire au moment de l'enquête, contre 65 % dans une situation de vie stable. Bien qu'un niveau d'éducation plus élevé ait contribué à une situation de vie plus stable plus tard dans la vie, il est clair qu'il ne protège pas entièrement de l'insécurité, ce qui indique l'existence d'autres facteurs.

Au moins 11 % des répondants en situation de logement précaire au moment de l'enquête n'avaient pas terminé leurs études secondaires et au moins 8 % n'avaient pas terminé l'école primaire.



Nombre de personnes interrogées en fonction de leur niveau d'études le plus élevé, divisé par situation de vie

Niveau de scolarité	Stable	Instable	Inconnu	Total
Quelques années à l'école primaire	2	7	0	9
Quelques années à l'école secondaire	8	10	1	19
Diplôme d'études secondaires ou DEP	16	20	0	36
Quelques années postsecondaires	6	4	0	10
Certificat de métier ou d'apprentissage	2	4	0	6
Certificat ou diplôme de collègue	19	14	0	33
Diplôme universitaire/professionnel	65	26	3	94
Toujours aux études	0	1	0	1
Je préfère ne pas répondre	1	1	0	2
Inconnu	2	7	0	9

Bien que le questionnaire ne demandait pas spécifiquement si une personne est retraitée ou non, nous avons déterminé, sur la base des sources de revenus des personnes interrogées, lesquelles étaient probablement retraitées ou n'étaient pas sur le marché du travail, en raison d'une invalidité par exemple. Ces réponses ont ensuite été retirées de notre décompte du chômage. Selon cette estimation, le taux de chômage des personnes qui connaissent une situation de vie stable par rapport à celles qui connaissent une situation de vie instable est radicalement différent. Nous constatons donc un lien étroit entre l'accès à l'emploi et l'insécurité du logement.

Au moins 8 % des personnes qui connaissent une situation de vie stable n'avaient pas d'emploi au moment du sondage, par rapport à 22 % de celles qui connaissent une situation de vie instable.



Parmi les personnes interrogées qui avaient un emploi au moment de l'enquête, les répondants vivant une situation de logement précaire étaient deux fois plus susceptibles d'avoir plus d'un emploi et d'avoir un travail contractuel, bien que la même proportion de répondants dans des situations de vie stables et instables ait occupé un emploi à temps plein au moment de l'enquête. Les domaines de travail les plus représentés globalement par les répondants, en ordre, sont l'éducation, la santé, le gouvernement, et le communautaire. Les répondants n'ont pas été invités à divulguer le revenu de leur ménage.

Les 3 domaines les plus représentés par les répondants dans une situation de vie instable sont la santé, l'éducation, et le communautaire.

Globalement, la source de revenus la plus courante est la rémunération du travail (108 individus). La deuxième source de revenus la plus fréquemment vérifiée est la catégorie des prestations aux aînés et d'autres formes de pensions gouvernementales ou privées (57 individus). 24 % des personnes en situation de précarité ont déclaré qu'elles dépendent financièrement de leur partenaire, de leur famille ou de leurs amis, versus 18 % des personnes interrogées qui font partie du groupe de personnes en situation stable. Au moins 31 % des personnes en situation de précarité utilisaient une ou plusieurs formes de prestation ou de programme gouvernemental (prestations fiscales pour enfants et familles, crédits de taxes, assurance-emploi, pension alimentaire, aide au revenu), versus 18 % des personnes interrogées qui font partie du groupe de personnes en situation stable. Nous constatons, dans les deux groupes, un recours à peu près égal au soutien de l'entourage, mais un recours plus important à l'aide gouvernementale pour les personnes confrontées à la précarité du logement. 11 personnes recevaient des prestations d'invalidité. 2 répondants ont déclaré n'avoir aucune source de revenus (tous deux ont aussi déclaré que leur situation de vie était instable).

Les cinq sources de revenus les plus courantes sont l'emploi, les prestations aux aînés, le revenu du partenaire, les prestations fiscales pour les enfants et les familles et les crédits sur les taxes de vente.

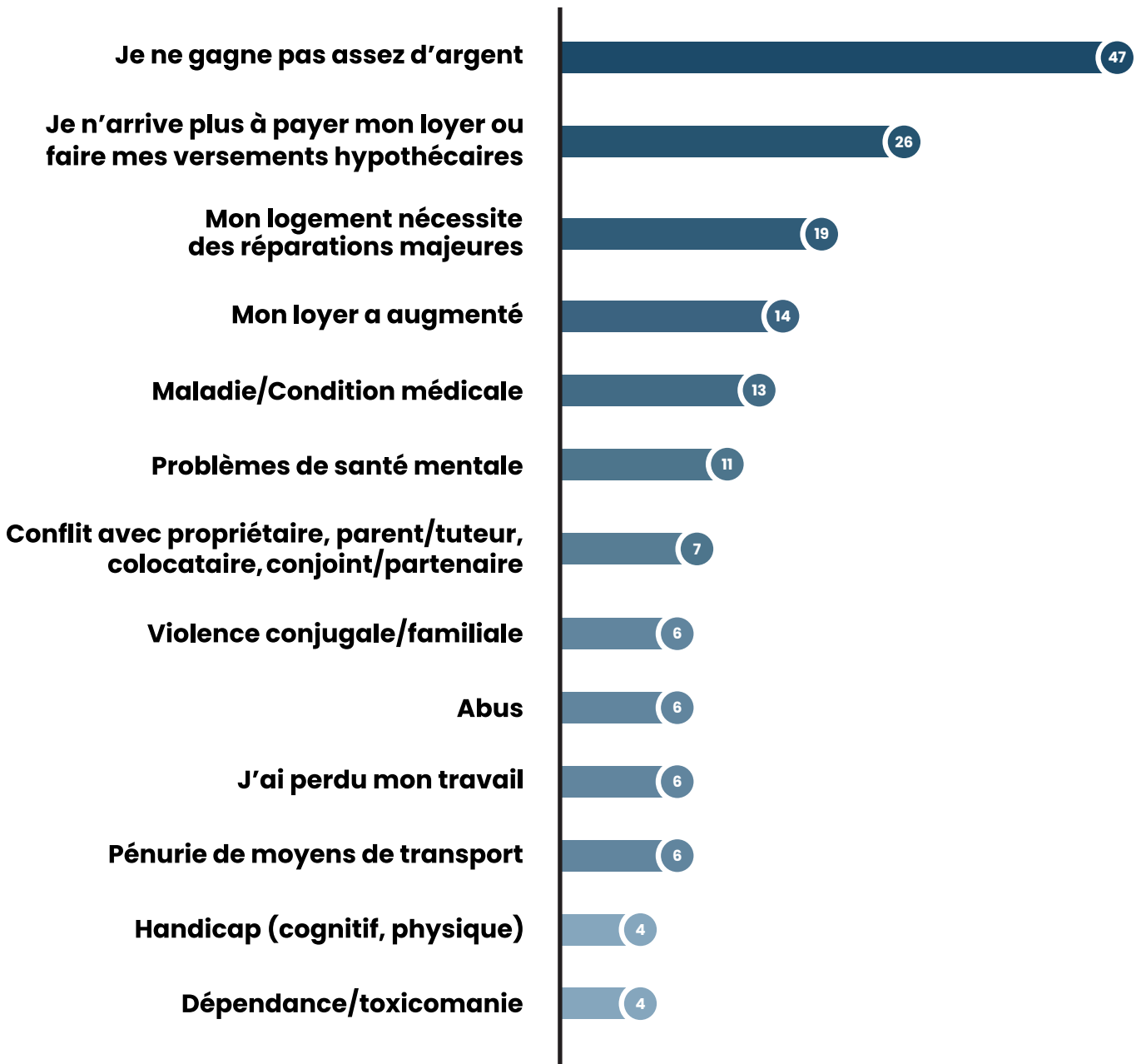
Sur la base des données analysées dans cette section, nous pouvons déterminer que la persévérance scolaire est un facteur contributif à une situation de logement instable plus tard dans la vie. Il n'est pas surprenant de constater que le chômage est aussi corrélé à l'insécurité du logement, étant donné que le principal obstacle à la stabilité est d'ordre financier. De plus, les domaines d'emploi les plus occupés par les personnes interrogées en situation d'insécurité du logement sont liés aux services ou aux soins (santé, éducation, et organismes communautaires), des postes qui contribuent largement à assurer le bien-être des familles, des jeunes et des personnes âgées dans nos communautés.



Situation de vie

Les raisons les plus fréquemment cochées de la question *Pourquoi estimez-vous que votre situation de logement soit instable ou pourquoi pensez-vous pouvoir perdre ce logement?* sont énumérées ci-dessous (les répondants pouvaient sélectionner jusqu'à 5 raisons dans leur réponse).

Nombre de répondants par cause d'insécurité du logement





Il est à noter que les quatre premières raisons sont directement ou indirectement liées aux ressources financières. Les deux réponses suivantes sont centrées sur la santé, et les trois suivantes sont liées aux conflits et à la maltraitance.

Les trois défis majeurs pour lesquels une personne de notre communauté pourrait vivre l'itinérance sont liés à la sécurité financière, à la santé et au bien-être, ainsi qu'à la sécurité personnelle.

Parmi les personnes qui ont déclaré se trouver dans une situation de vie instable, 38 % trouvent qu'il est difficile de payer le loyer, et ils disent dépenser plus d'un tiers de leur revenu mensuel sur le logement. 20 % des répondants vivent dans un logement qui a besoin de réparations majeures (problèmes de chauffage ou de plomberie, moisissures, fuites du toit, etc.) et 11 % ont divulgué qu'il n'y avait pas assez de chambres pour le nombre de personnes qui habitent dans la maison.

Au moins 13 répondants ont connu une situation de crise en matière de logement durant le mois précédant l'enquête. Cela signifie qu'ils avaient dormi soit dans un abri improvisé (un véhicule, une tente, une cabane, etc.), un espace public, la maison d'un(e) ami(e) / famille, un logement subventionné / supervisé, un centre médical / de désintoxication / de réadaptation ou un refuge pour femmes violentées. On compte au moins 9 personnes de moins de 18 ans pris en charge par ces 13 personnes, ce qui signifie qu'elles auraient également été touchées par les situations de crise.

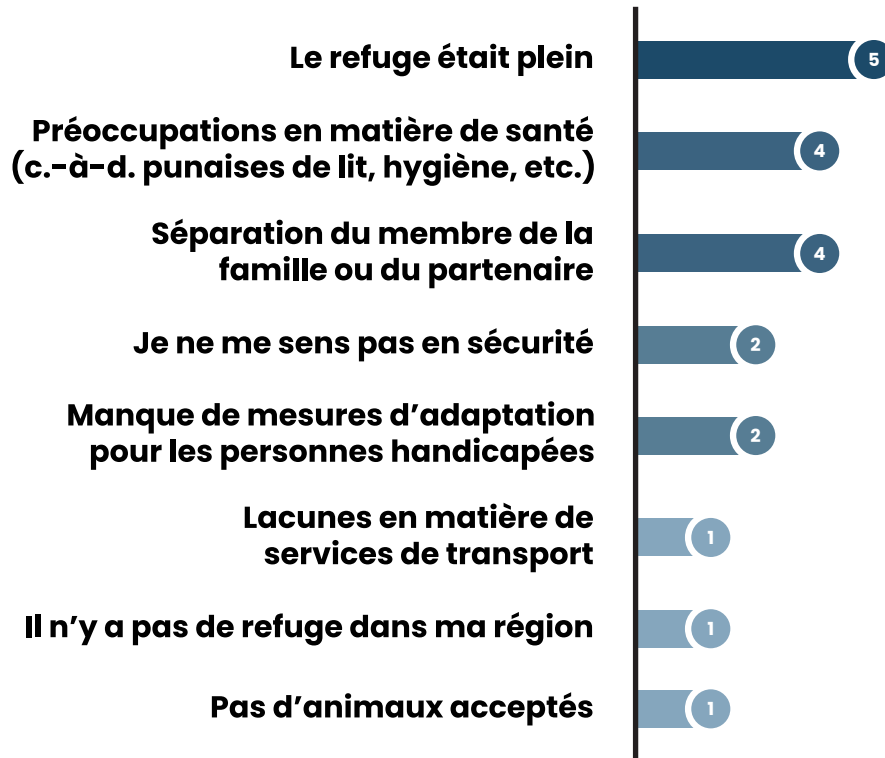
Au moins 33 personnes ayant répondu à ce questionnaire avaient déménagé de 1 à 6 fois au cours des 12 derniers mois, et au moins 2 personnes avaient déménagé plus de 6 fois.

Au moins 10 personnes ont déclaré être victimes d'abus ou de violence familiale, ou encore être dans un conflit (avec le propriétaire, un parent, colocataire, conjoint, etc.), ce qui contribue fortement à leur incapacité à établir une situation de vie stable. Parmi ces 10 personnes, 8 étaient des femmes. De plus, au moins 13 personnes à charge de moins de 18 ans vivent dans le même foyer que les répondants qui sont victimes d'abus et de violence ou qui vivent un conflit, ce qui représente un risque important pour leur sécurité et leur bien-être.

Au moins 9 répondants avaient séjourné dans un refuge d'urgence au cours de la dernière année. Nous avons également demandé *Si vous avez eu besoin d'un abri au cours de la dernière année, et n'en avez pas eu l'accès, quelles en étaient les raisons?* Les obstacles à l'accès à un centre d'hébergement d'urgence qui ont été cités sont les suivants :



Nombre de répondants par obstacle d'accès à un refuge d'urgence



Comme nous l'avons mentionné, aucune personne âgée de moins de 18 ans n'a été interrogée dans le cadre de cette enquête. Cependant, nous savons qu'au moins 12 répondants avaient déjà séjourné dans une famille d'accueil, dans un foyer de groupe de jeunes ou dans le cadre d'une entente jeunesse /jeune adulte et que la majorité d'entre eux (9) se trouvaient dans une situation de vie instable à l'âge adulte au moment de l'enquête.

Le service de la Sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais nous a informés qu'en 2023, 5 interventions liées à l'itinérance ont été répertoriées, dont 2 avec le même individu. Toutes les interventions ont été faites auprès d'hommes sauf dans un cas où il s'agissait d'une femme. La Sécurité publique souligne également une intervention récurrente auprès d'une personne qui habite dans une tente.

Ce que nous voyons dans cette section, ce sont des obstacles à la création et au maintien de situations de vie stables, ainsi que des obstacles à l'accès aux services d'aide disponibles. Il est également important de noter le nombre d'enfants affectés par la situation de vie de leurs tuteurs. Si nous voulons protéger le bien-être des jeunes de nos communautés, nous devons également porter notre attention sur leurs parents qui souffrent d'insécurité financière, de conflits, de dépendance et d'autres enjeux.



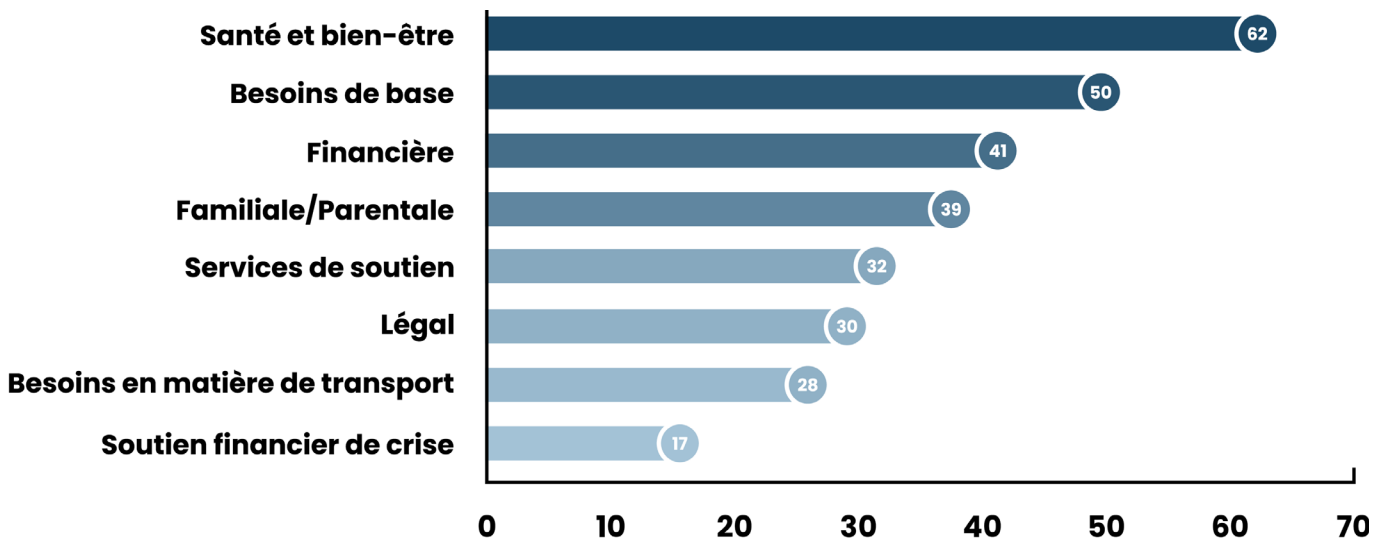
Services et besoins

Afin de mieux comprendre les besoins et les lacunes en matière de services dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais, il a été demandé aux personnes interrogées quels étaient les services qu'elles utilisaient actuellement et quelles sont les domaines où elles aimeraient avoir davantage d'aide.

Au moins 30 % des personnes interrogées utilisaient déjà les services d'aide alimentaire (banque alimentaire, antigaspi, etc.) et au moins 18 % utilisaient les services de transport (Transcollines, covoiturage, etc.). D'autres services mentionnés sont l'aide à la recherche d'emploi, le CLSC, les intervenants de milieu (ITMAV) et divers organismes communautaires.

En ce qui concerne les besoins, les réponses à la question *Quel(s) est/sont les domaines où vous aimeriez avoir de l'aide aujourd'hui?*, présentées en ordre du plus fréquent au moins fréquent sont (les répondants pouvaient sélectionner plusieurs réponses) :

Nombre de répondants par domaine d'aide souhaité



D'autres besoins méritent d'être soulignés, qui n'ont pas été spécifiquement énumérés dans l'enquête, mais qui ont été fréquemment cités dans la catégorie « Autres » : l'aide à l'entretien de la maison pour les personnes âgées, la socialisation pour les personnes âgées, les services pour personnes âgées, et l'apprentissage du français. Ces réponses témoignent de la nécessité d'offrir des services qui répondent aux divers besoins des personnes âgées de notre communauté. De plus, sachant que certains de ces services existent, il nous apparaît évident que davantage de promotion s'avère nécessaire.



Lorsqu'on leur a posé la question *Parmi les domaines énumérés à la question précédente, quels sont les domaines dans lesquels vous estimez avoir le plus besoin de soutien?*, les répondants ont le plus souvent cité les trois réponses suivantes :

- Santé et bien-être
- Besoins de base
- Besoins en matière de logement (en particulier des logements pour les personnes âgées)

Cette question était posée sous la forme d'une question ouverte, ce qui signifie que les répondants ont pris le temps d'écrire à la main leur besoin le plus important. Les différentes réponses ont été classées dans les trois grandes catégories ci-dessus. Une autre réponse assez fréquente est l'accès aux services de transport. Il a été dit que le système de transport public local était difficile à comprendre en tant qu'utilisateur. Le transport a été mentionné en relation avec les besoins des personnes âgées et pour rompre l'isolement en général. Lors de nos entretiens avec les responsables des refuges locaux et des logements de transition, nous avons également entendu dire que le transport constituait un obstacle pour ces utilisateurs.

Les principaux enseignements de cette section sur les services sont qu'il existe une demande croissante pour répondre aux besoins de notre population vieillissante et que l'isolement joue un rôle important dans le bien-être d'une personne, quel que soit son âge. Nous verrons dans la section suivante que l'isolement ne signifie pas nécessairement qu'il n'y a pas de possibilités de socialisation; il peut également se référer à un manque d'accès ou à un manque de sentiment d'appartenance.

Vie communautaire

Afin de mieux comprendre la vie communautaire, il a été demandé aux personnes interrogées depuis combien de temps elles vivaient dans leur région et pourquoi elles avaient choisi de s'y installer. Il est intéressant de noter que plus de 80 % des personnes interrogées n'étaient pas originaires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, mais la grande majorité provenait d'une autre région du Québec (103) ou d'une autre province du Canada (54).

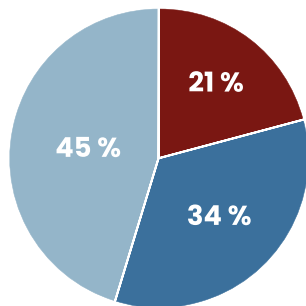
166 personnes vivent dans cette région depuis plus d'un an, mais sur les 16 personnes qui ont déménagé il y a moins d'un an, au moins 10 se sont déclarées en situation de précarité (la situation de vie d'un répondant n'était pas déclarée). Au moins 33 répondants ont toujours vécu dans leur communauté actuelle.

Les quatre réponses les plus fréquentes, en ordre, à la question *Quelle est la principale raison pour laquelle vous êtes venu(e) dans cette communauté?* sont les suivantes :

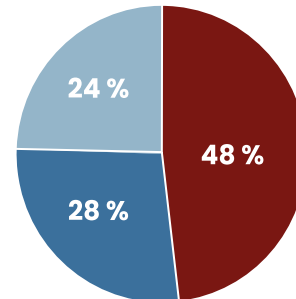
- L'attrait de l'environnement, la communauté et la vie à la campagne
- Pour trouver un logement
- J'ai trouvé du travail ici
- Ma famille a déménagé ici

Il faut noter que le premier point — L’attrait de l’environnement, la communauté et la vie à la campagne — n’était pas un choix de réponse. Cependant, un nombre impressionnant de réponses dans la section « Autre » citaient l’environnement, la communauté ou la campagne. Cela met en évidence une offre de services et d’attraits que cette région fournit pour mener au bien-être personnel et social, comme nous pouvons voir dans les diagrammes ci-dessous.

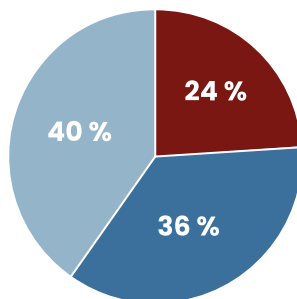
Notre communauté fournit-elle assez d’opportunités d’emploi ?



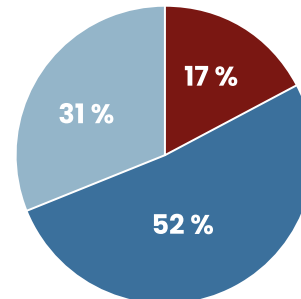
Notre communauté fournit-elle assez de possibilités récréatives / sociales gratuites / accessibles ?



Notre communauté fournit-elle assez de services sociaux ?



Notre communauté fournit-elle assez de logements abordables ?



■ oui ■ non ■ je ne sais pas

Nous pouvons supposer qu’il existe un potentiel d’épanouissement personnel, pour autant que les besoins de base soient satisfaits et que l’accès aux services et aux événements soit facilité. Nous voyons combien de citoyens se sont installés délibérément dans cette région. Si tous les citoyens bénéficient d’une qualité de vie décente, nos communautés continueront d’attirer de nouveaux résidents, de se développer et de prospérer.

**L’amour que les gens portent à cette région
transparaît clairement dans leurs réponses.**

Conclusion

Le questionnaire de l'enquête couvrait cinq grandes catégories d'informations : les données démographiques, l'éducation, l'emploi et les sources de revenus, la situation de vie, l'utilisation et les besoins en matière de services ainsi que la vie communautaire. La persévérance scolaire, la sécurité de l'emploi, l'accès au soutien institutionnel (services sociaux et soins de santé), les relations interpersonnelles saines et sans conflit ainsi que la sécurité alimentaire sont tous des exemples des divers enjeux liés à la sécurité du logement. Nous avons pu identifier des corrélations entre ces enjeux, par exemple :

- Un niveau de scolarité inférieur est associé à l'insécurité du logement plus tard dans la vie.
- Des taux de chômage plus élevés ont été observés dans le groupe des personnes en situation d'insécurité résidentielle.
- Des sources de revenus multiples et moins sûres, ainsi qu'une plus grande dépendance à l'égard de l'aide gouvernementale ont été observées chez les personnes interrogées en situation de vie instable.
- Les conflits relationnels (abus, violence, etc.) ont été cités comme la troisième cause la plus fréquente d'une situation de vie instable.
- La santé et le bien-être est le premier domaine dans lequel les répondants estimaient avoir le plus besoin de soutien actuellement.

La définition figurant dans l'introduction, qui fait référence à l'itinérance en tant que « rupture sociale », prend encore plus de sens lorsque nous constatons que la santé, les relations, la communauté, la carrière, l'éducation et d'autres aspects de la vie d'un individu font tous partie de ce qui procure un sentiment de stabilité du logement véritable et durable.

En isolant chacune des problématiques, nous risquons de ne pas voir la situation dans son ensemble et donc, ne pas être en mesure d'identifier la ou les causes réelles. L'itinérance ne se résume pas qu'au manque de logements. Cela signifie que la solution à l'enjeu ne se limite pas seulement à la construction de nouveaux lotissements, bien que cela soit aussi nécessaire. Comment pouvons-nous, en tant que prestataires de services sociaux et communautaires, donner aux citoyens un véritable sentiment d'appartenance à nos communautés? La réponse se trouve dans les résultats de ce rapport : en collaborant les uns avec les autres afin de mieux comprendre l'intersection des besoins de nos citoyens et d'apporter des solutions multisectorielles.

L'antidote à la rupture sociale, c'est l'unité sociale.



Références

Abedin, Zain (2019). Un Guide étape par étape pour estimer l'itinérance dans le Canada rural, 2^e Édition. Alberta Rural Development Network, 18 p. —

<https://www.dropbox.com/s/3vy2e2w2x2ugro4/1.%20Un%20guide%20etape%20par%20etape%20pour%20estimer%20l%27itinérance%20dans%20le%20canada%20rural.pdf?dl=0>

Gravel, Marie-Andrée (2020). Itinérance cachée : définitions et mesures. Au Québec et à l'international, Québec, Institut de la statistique du Québec, 101 p. —

<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/itinérance-cachée-définitions-et-mesures-au-québec-et-a-l'international.pdf>

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2014). Ensemble, pour éviter la rue et en sortir : Politique nationale de lutte à l'itinérance. 72 p. —

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-846-03F.pdf>

